



QUALIFIEES SABRE DAMES

23/03/18

H2028 ½ finale
01/04/18 LIMOGES
Sans quota

1	TORI	Toscane	CHARENTON
2	CHEN	Clara	MAISONS ALF
3	CHEN	Lisa	MAISONS ALF
4	COCHET	Margaux	MAISONS ALF
5	LE ROUX	Marine	CHARENTON
6	MANGA	Azalee	CHARENTON
7	JUILLET	Manon	MAISONS ALF
8	LOSBAR	Ambre	AULNAY CE
9	MANGA	Alexandra	CHARENTON

Toutes les tireuses sont engagées. Nous vous remercions de nous **informer des FORFAITS**
pour les désinscrire

[A cet effet, vous voudrez bien en informer la ligue \(escrime@leac-escrime.fr\)](mailto:escrime@leac-escrime.fr)
pour le 23 mars 2018, délai de rigueur.

Les clubs ayant **4** tireurs dans une arme (*Epée hommes et dames confondus*) devront **fournir un arbitre**,
les tireurs ne seront inscrits que si cette clause est remplie.

Les **inscriptions** seront faites *par la ligue* (CF : règlement sportif fédéral) en temps voulu.

Club devant fournir 1 arbitre :

CHARENTON

MAISONS ALFORT : Adrien GUYADER



QUALIFIEES SABRE HOMMES

23/03/18

H2028 ½ finale
01/04/18 LIMOGES

Quota : 15

1	MARTIN COURBE	Victor	CHARENTON
2	LACAZE	Alexandre	VINCENNES CE
3	PERRIER	Nathan	MAISONS ALF
4	TUNCEL	Fabien	CHARENTON
5	CHEVALERIAS	Dorian	CHARENTON
6	LEFORT	Maxence	MAISONS ALF
7	SALVAT	Adrien	CHARENTON
8	TANG	Maxime	AULNAY CE
9	WILDEMANN	Timothe	CHARENTON
10	DROUTMAN	Jules	VINCENNES CE
11	TABET	Anton	MAISONS ALF
12	JOBLIN	Tom	AULNAY CE
13	COUDERC	Tom	MAISONS ALF
14	PONS	Matteo	MAISONS ALF
15	MARTIN	Benjamin	VINCENNES CE
<hr/>			
R1	TUNCEL	Nicolas	CHARENTON
R2	FERRE GRILIKHES	Gavry	MAISONS ALF
R3	HAMIANI	Mohammed Cherif	AULNAY CE
R4	MALLET	Baptiste	VINCENNES CE

Tous les tireurs sont engagés. Nous vous remercions de nous **informer des FORFAITS**
pour les désinscrire et prévenir les remplaçants,

[A cet effet, vous voudrez bien en informer la ligue \(escrime@leac-escrime.fr\)](mailto:escrime@leac-escrime.fr)

pour le 23 mars 2018, délai de rigueur.

Les clubs ayant 4 tireurs dans une arme (*Epée hommes et dames confondus*) devront **fournir un arbitre,**
les tireurs ne seront inscrits que si cette clause est remplie.

Les **inscriptions** seront faites *par la ligue* (CF : règlement sportif fédéral) en temps voulu.

Club devant fournir 1 arbitre :

CHARENTON

MAISONS ALFORT : Adrien GUYADER